

## SONDAGE DES EAUX SOUTERRAINES

## Le nucléaire à la rescousse

Le nucléaire sera utilisé pour déterminer les points regorgeant d'eaux souterraines. A cet effet, hier, le ministre de l'Énergie et des Mines et celui des Ressources en eau ont installé, au siège du ministère de l'Énergie et des Mines, un groupe de travail chargé d'élaborer un programme d'intégration de l'hydrologie isotopique dans le plan directeur national

de l'eau s'étalant jusqu'à 2025. Ce groupe est composé de chercheurs du Centre de recherche nucléaire (CRN), du Commissariat à l'énergie atomique (Comena), de chercheurs associés des universités de l'USTHB et de Blida ainsi que des représentants du ministère des Ressources en eau. « Cette technique permet de récolter des informations liées à la

détection des eaux souterraines notamment dans les régions du sud du pays et facilite l'opération de gestion des ressources hydriques dans plusieurs régions », a déclaré le ministre des Ressources en eau, Abdelmalek Sellal. Ayant recours à l'énergie nucléaire, la technique isotopique permettra à l'Algérie de connaître et d'utiliser toutes ses capacités hydriques. « Et cette technique est appropriée car elle permet de mettre en évidence l'existence de ressources hydriques, de connaître la composition des eaux, de déterminer l'origine de l'eau et de déceler l'emplacement des fuites au niveau des barrages », a ajouté le ministre de l'Énergie et des Mines, Chakib Khellil. En d'autres termes, l'hydrologie isotopique est une valeur ajoutée aux techniques conventionnelles et un outil de prise de décision. « Ce groupe multisectoriel mettra en œuvre un programme d'utilisation de cette technique qui devra être prêt avant 2009 », a souligné Sellal. Il considère

que c'est un nouvel axe en matière de mobilisation des ressources fondamentales pour son secteur. Un secteur où les besoins s'accroissent et la croissance économique aggrave le manque de disponibilité de la ressource. La moyenne annuelle actuelle de consommation individuelle d'eau est située à 600 m<sup>3</sup> par individu et est appelée à l'horizon 2025 à se réduire à 500 m<sup>3</sup>. Un seuil considéré comme celui de la pénurie. La moyenne annuelle mondiale est de 1000 m<sup>3</sup> par individu. Avec tous les investissements engagés par l'Algérie et sur plusieurs fronts, Sellal estime qu'en 2025, la population sera approvisionnée correctement durant la période des grandes pluviométries. Et durant l'autre saison, le quota du secteur agricole sera diminué de 40%. Quant aux coûts liés au recours à cette technique, les ministres s'accordent à dire qu'ils sont « négligeables » eu égard aux bénéfices escomptés.

Meriem Ouyahia

## BAISSE DE LA PRODUCTION DE L'OPEP

## «Le marché est stable»

Après trois jours de la mise en application de la décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) d'abaisser sa production de 500 000 barils par jour, le ministre de l'Énergie et des Mines a indiqué que l'Algérie s'y est conformée. « A ma connaissance, tous les membres de l'Opep y compris l'Algérie ont appliqué cette décision depuis le 1<sup>er</sup> février dernier », a affirmé Chakib Khellil. L'Opep s'est entendue, au fait, pour réduire sa production de 2%. « Cela a permis au marché de se stabiliser et il va le rester jusqu'au deuxième trimestre », a-t-il ajouté. Le ministre de l'Énergie a souligné qu'en cas de baisse de la production de deux millions de barils par jour, au deuxième trimestre, les prix pourraient baisser. Toutefois, les prix devront se situer autour de 50 et 60 dollars, a-t-il ajouté.

M. O.

## AMELIORATION DE LA SANTE BUCCO-DENTAIRE EN MILIEU SCOLAIRE

## Unilever s'engage avec la Fédération dentaire internationale

La firme Unilever s'engage dans un partenariat global avec la Fédération dentaire internationale (FDI) ainsi qu'avec les organismes nationaux de santé, pour l'amélioration de la santé bucco-dentaire en milieu scolaire dans notre pays. Annoncé médiatiquement, hier à l'hôtel Mercure à Alger, ce partenariat global a été lancé dans le cadre de l'initiative mondiale « Live. Learn. Laugh (Vivre. Apprendre. Rire) », à laquelle participe une quarantaine de pays. Il s'étale sur une durée de trois ans et bénéficie d'un apport en fonds d'Unilever Algérie pour 20 millions de dinars.

Un financement et une durée appelés à se renouveler en fonction de l'impact de l'opération. Représenté par un personnage ludique de dessin nommé Drissou, l'utilisation du logo de la FDI, les messages de support sur l'emballage des produits Signal (marque phare d'Unilever) ainsi que dans les campagnes publicitaires, ce partenariat tend à sensibiliser les élèves à l'importance de la santé bucco-dentaire. Des équipes de dentistes de Signal visitent les écoles à travers tout le pays pour enseigner aux enfants la bonne discipline en hygiène bucco-dentaire, doter les écoles d'un kit complet de matériels éducatifs (livrets, posters, dessins animés éducatifs, dentifrices et brosses à dents). Ce programme touche 120 établissements

d'enseignement primaire de la région algéroise, avec l'objectif d'atteindre 300 écoles, soit une population cible de 220 000 élèves, avant d'être élargi dès la prochaine année scolaire (2007-2008) aux grandes villes du pays ainsi qu'aux régions rurales. L'objectif essentiel de ce programme est de développer l'éducation de l'hygiène et de la santé bucco-dentaires dès le plus jeune âge.

Cela en promouvant la prévention des maux de la dent avant leur apparition, un brossage régulier au moins deux fois par jour, sinon de se rincer la bouche après consommation d'aliments, une bonne discipline alimentaire, ainsi que l'utilisation de pâtes dentifrices fluorées, et, ainsi, contribuer à l'amélioration de cette santé en Algérie. Un objectif d'amélioration qui sous-tend également la stratégie nationale en la matière, lancée depuis 2001 et basée sur le dépistage, la prise en charge des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles scolaires et l'éducation sanitaire.

Une stratégie visant notamment à réduire la carie dentaire de 20 à 25% sur 5 ans. Cela même si notre pays ne dispose que de 300 unités de dépistage de santé équipées de fauteuils dentaires, la dynamique préventive semble avoir été néanmoins bien amorcée.

Cela en relevant que de 1994 à 2000, les bilans du programme de

santé scolaire font ressortir que la carie dentaire est la pathologie la plus prévalente en milieu scolaire, avec un taux de 37 à 40%. Une enquête menée par l'unité d'odontologie préventive du service de stomatologie du CHU Mustapha au niveau d'une école à Alger fait ressortir une prévalence carieuse de 96,15% chez les garçons et 91,66% chez les filles. En rappelant que la FDI est la porte-parole indépendant de quelque 900 000 dentistes particuliers. Fondée à Paris en 1900, elle

constitue une fédération de 154 pays, d'associations dentaires nationales et 35 associations dentaires internationales. Active dans la promotion et l'amélioration de la santé dentaire à travers le monde, FDI prône un dialogue actif avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et d'autres organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales ainsi qu'avec l'industrie dentaire pour défendre une meilleure santé dentaire.

Chérif Bennaceur

## PRESENTE EN ALGERIE DEPUIS 5 ANS

## Unilever compte investir la production agroalimentaire

La firme internationale Unilever est une société de fabrication de produits de grande consommation, d'hygiène et de santé corporelle, avec 400 marques dont Signal, Omo, Sunsilk, Dove, Lux, Rexona, Axe, Lipton, Knorr, Skipp. Unilever emploie 223 000 employés à travers 100 pays, avec une part de marché de 150 millions de consommateurs. Cette société est présente en Algérie depuis 2002 avec un volume d'investissements de 25 millions d'euros. Unilever Algérie emploie 450 personnes entre son site de production de détergents Omo à Oran et son siège commercial à Alger. Elle affiche un chiffre d'affaires de l'ordre de 5 milliards de dinars.

S'imposant dans notre pays, en dépit de la prégnance de la contrefaçon et de la forte concurrence, la marque Signal possédant 25% en valeur de parts de marché, Unilever Algérie compte passer à la vitesse supérieure. En effet, cette société qui produit et commercialise ses produits phares (Omo, Signal, Sunsilk) envisage à moyen terme d'investir dans la production directe de produits agroalimentaires (Lipton et Knorr notamment) au lieu de les importer comme elle fait actuellement.

C. B.

## AMAR GHOU A BOUIRA ET BORDJ-BOU-ARRERIDJ

## Importantes livraisons durant le premier semestre 2007

C'est une fin de semestre 2007, marquée par d'importantes livraisons de tronçons de l'autoroute Est-Ouest notamment pour sa partie centre, qu'annonce le ministre des Travaux publics. En visite de travail et d'inspection samedi dernier dans les wilayas de Bouira et Bordj-Bou-Argeridj, Amar Ghoul a évoqué la mise en service, fin avril et au plus tard début mai, du tronçon autoroutier Kadiria-Bouira. La mise en service de cet axe qui vient en continuité du contournement de la ville de Kadiria jusqu'à la ville de Bouira concernera, dans un premier temps et outre le lot autoroute, le tunnel sud de Ain Chriki et la chaussée droite du grand viaduc de Oued Errekham. La réception de tout

le tronçon dont l'avancement global est à 73,5% est prévue au mois de novembre 2007. Toujours dans la wilaya de Bouira, le premier trimestre courant verra également la réception de l'évènement de la ville d'El Asnam. Ce contournement fait partie du tronçon Bouira - El Adjiba qui s'étend sur une longueur totale de 26,337 km. La partie route de ce projet inscrit dans le lot centre de l'autoroute Est-Ouest est à un taux d'avancement de 73%, celui des ouvrages d'art est de 85%. Constatant un léger retard dans la poursuite des travaux dû au réseau électrique, Amar Ghoul donnera un délai d'une semaine à la Sonelgaz pour procéder à la déviation des réseaux. La ville d'El Asnam traversée par la

RN5 connaît un trafic considérable. Et cet évènement permettra à coup sûr de fluidifier la circulation au niveau de cette localité. Après la wilaya de Bouira, le premier responsable du secteur des travaux publics poursuivra sa visite d'inspection dans la wilaya de Bordj-Bou-Argeridj, où il annoncera la livraison du tronçon autoroutier entre Zennouna (commune d'El Achir) et Bordj-Bou-Argeridj à la fin du mois de juin prochain. Ce projet long de 18 km enregistre un taux d'avancement de 69,7% pour le lot route et 80,3% pour celui des ouvrages d'art. Concernant l'échangeur d'El Achir réalisé sur 2 km, le ministre a insisté sur que les travaux soient achevés avant le mois de mai 2007. Pour rappel, l'autoroute

Est-Ouest traverse la région des Bibans sur un tronçon de 90 km. La première tranche de 34 km relie la localité de Zennouna à la limite de la wilaya de Bouira ; la deuxième, longue de 18 km, relie Zennouna au chef-lieu de wilaya et une dernière qui va de

Bordj-Bou-Argeridj à Sétif sur 50 km. Tout au long de ses haltes, Amar Ghoul a exprimé sa satisfaction quant au rythme d'avancement des travaux. Il félicitera les entreprises algériennes ou étrangères en charge de la réalisation de ces ouvrages pour

leurs efforts « qu'il faudra poursuivre ». Le ministre des Travaux publics exhortera ces mêmes responsables à prendre en priorité les aspects relatifs au reboisement, l'aménagement paysager ainsi qu'à la sécurité des ouvrages. Lotfi Méraud

## LA TREMIE DE CLUB-DES-PINS

## Mise en service à la fin du mois

La mise en service de la trémie de Club-Des-Pins est prévue pour la fin du mois en cours. C'est ce qu'a indiqué le ministre des Travaux publics Amar Ghoul en marge d'une visite d'inspection effectuée hier sur plusieurs chantiers de la capitale. Cet ouvrage, 166 mètres linéaires (ml) de long dont 42 ml de partie couverte, devra permettre de mieux réguler la circulation au niveau de ce carrefour. D'autres projets relevant de son secteur tels que la liaison avenue de l'ALN - avenue Fernane-

Hanafi et l'échangeur de la cité Mokhtar-Zerhouni (ex-les Bananiers) seront livrés dans les délais contractuels, a assuré le ministre d'autant, a-t-il poursuivi, que « toutes les contraintes rencontrées par les entreprises réalisatrices liées à l'expropriation, aux déplacements des réseaux, ainsi qu'au financement ont été levées ». Ainsi, tous les projets entamés au niveau de la capitale seront réceptionnés avant la fin de l'année en cours.

L. M.

## AMAR TOU A RENCONTRE

## LA SEMAINE DERNIERE

## LES PRATICIENS

## DE LA SANTE

## Le statut du praticien

## de la santé bientôt en

## Conseil de gouvernement

Le statut particulier du praticien de la santé sera bientôt présenté en Conseil de gouvernement. C'est ce que nous avons appris des représentants du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP). Ce dernier a rencontré la semaine dernière, autour d'une table de discussion, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière M. Amar Tou, ainsi que les directeurs centraux de ce département. Cette réunion a abouti à la mise en place d'une commission mixte (ministère-syndicat), pour travailler ensemble sur l'élaboration du statut du praticien de la santé publique, qui va être examiné en Conseil du gouvernement. Jusque-là marginalisés des réformes entamées dans le secteur, les praticiens sont désormais appelés à participer à toutes les questions liées à leur secteur, dans la limite de leurs prérogatives. Les nouvelles réformes dans le secteur, notamment la décision de transformer 1 200 centres hospitaliers en polycliniques, impliquent ainsi une prise en charge sérieuse de tous les corps sanitaires qui interviennent auprès des patients et qui, eux aussi, doivent disposer des meilleures conditions de travail. Pour cette première rencontre qui a regroupé le SNPSP avec les responsables du ministère, trois points ont été abordés, en plus de celui qui a trait à la mise en place d'un cadre de coordination entre les deux parties. Les praticiens sont revenus sur leur plate-forme de revendications, qui n'a pas trouvé, depuis des années, un écho favorable pour son application. Ils demandent l'application des différentes primes (de documentation, de garde, d'encadrement, d'éloignement) qui sont accordées aux médecins spécialistes, mais non aux praticiens de la santé publique. Jugées légitimes, le ministre a promis d'étudier ces revendications dans le cadre de la commission mixte. L'avenir des praticiens est encore plus assuré, souligne-t-on, dans le nouveau contexte, sachant qu'il existe une réelle volonté de renforcer les ressources humaines dans les structures de la santé publique. Par ailleurs, interrogé sur les dernières sorties sur terrain du ministre et au cours desquelles il a sévèrement critiqué la gestion des centres hospitaliers, un représentant du SNPSP a confirmé effectivement l'absence d'une véritable politique de gestion. « Les conditions de travail ne sont pas à la hauteur ni du personnel de la santé ni de patients », dit-on. Les praticiens de la santé publique espèrent que les réformes mises en place aboutissent à une rationalisation de cette gestion, accordant la priorité au volet formation pour tout le personnel auxiliaire, comme les femmes de ménage, les agents d'accueil et tout le personnel administratif.

Rosa Mansouri